

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DU MARDI 08 NOVEMBRE 2022

Concertation préalable sur le projet d'extension du réseau de tramway

Le second atelier thématique a eu lieu mardi 08 novembre, au MOHO, situé 16 bis Quai Amiral Hamelin à Caen.

Répartis en deux groupes, les 9 participants ont mené une réflexion commune sur les thématiques suivantes :

- Le nombre et le positionnement des stations de tramway et des parkings-relais ;
- L'organisation des mobilités autour des stations de tramway ;
- Le maillage des 4 lignes qui pourront être exploitées à terme.



En présence de :

- Frédéric NORAIS, Directeur du Projet Tramway de Caen la mer;
- Maxime LE CHARPENTIER, Directeur des Mobilités de Caen la mer ;
- Alexis ESTIENNE, Direction des mobilités de Caen la mer ;
- Julien MILCENT, Direction des mobilités de Caen la mer ;
- Eugénie FAIVRE-PICARD, Service communication Caen la mer ;
- Bruno BOUSSION et Rémi WACOGNE ; garants de la CNDP ;
- Animation des échanges par l'association Choisir la médiation en Normandie.

L'objectif de cet atelier était de recueillir les avis et suggestions des participants sur les trois thématiques citées ci-dessus, en introduction, faisant l'objet de proposition par Caen la mer, dans le cadre du projet tramway.

Ordre du jour de l'atelier :

1. Introduction par Frédéric Norais :
 - présentation de l'atelier et de son déroulement ;
 - présentation du projet d'extension du réseau de tramway ;
 - retour sur la démarche de concertation et des modalités de participation ;
 - présentation de l'intermodalité et du report modal ;
 - présentation des principes d'insertion d'une station de tramway.
2. Réflexion et échanges par groupe, sur chacune de ces thématiques pour chaque tracé proposé par la Communauté urbaine.
3. Restitution par les rapporteurs des deux groupes de travail.

Echanges avec les participants :

INTRODUCTION :

Frédéric Norais introduit l'atelier en rappelant qu'il s'agit d'une action menée dans le cadre de la concertation préalable qui a lieu depuis le 30 septembre et jusqu'au 30 novembre 2022, sous l'égide de la CNDP, dont les deux garants sont les représentants.

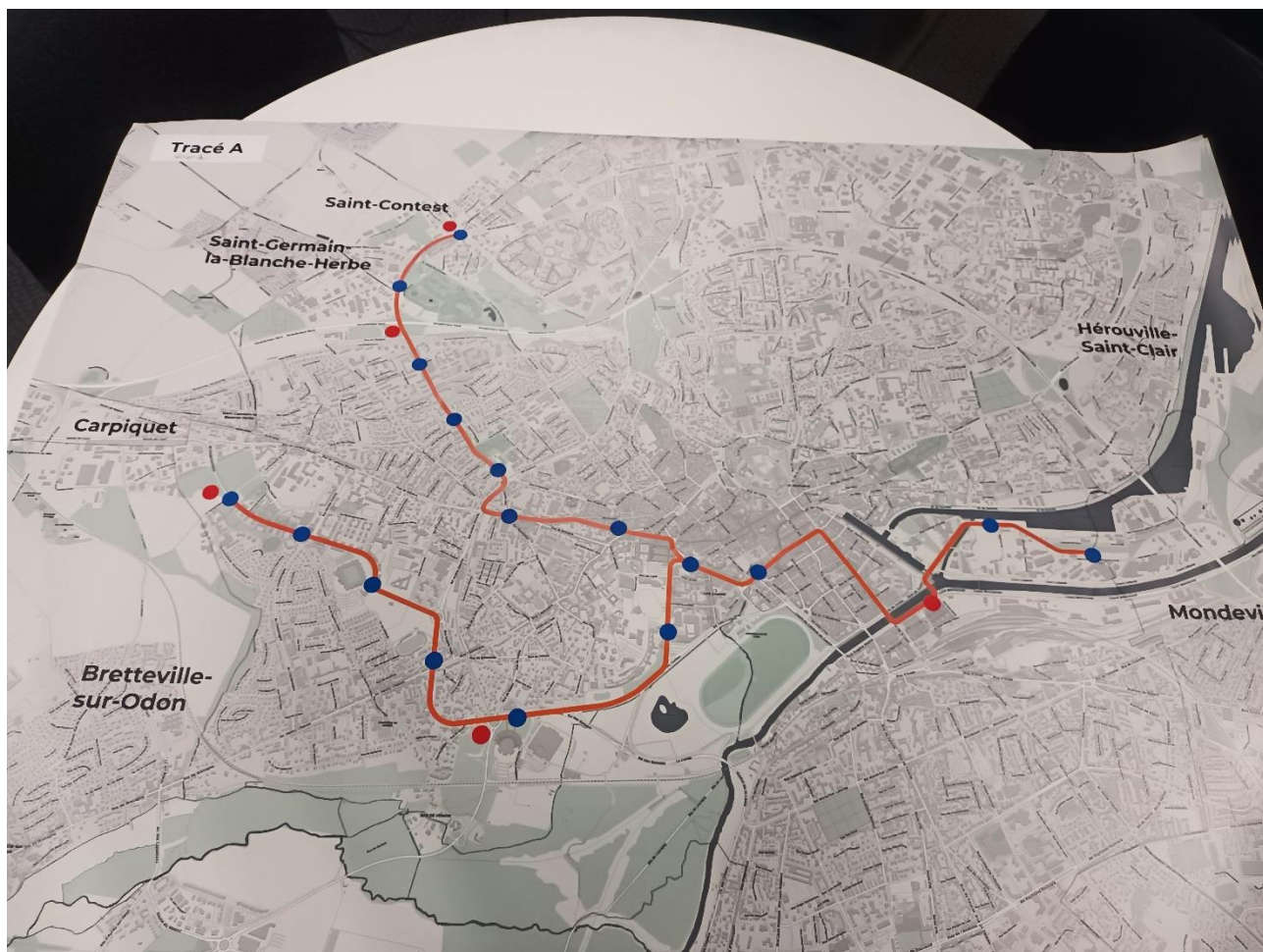
S'en suit une projection de la vidéo de présentation du projet d'extension du tramway. Le report modal et la répartition modale des mobilités, l'intermodalité, les types d'insertion et les principes qui y sont associés, sont ensuite abordés.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL :

1) Positionnement des stations et des parkings-relais :

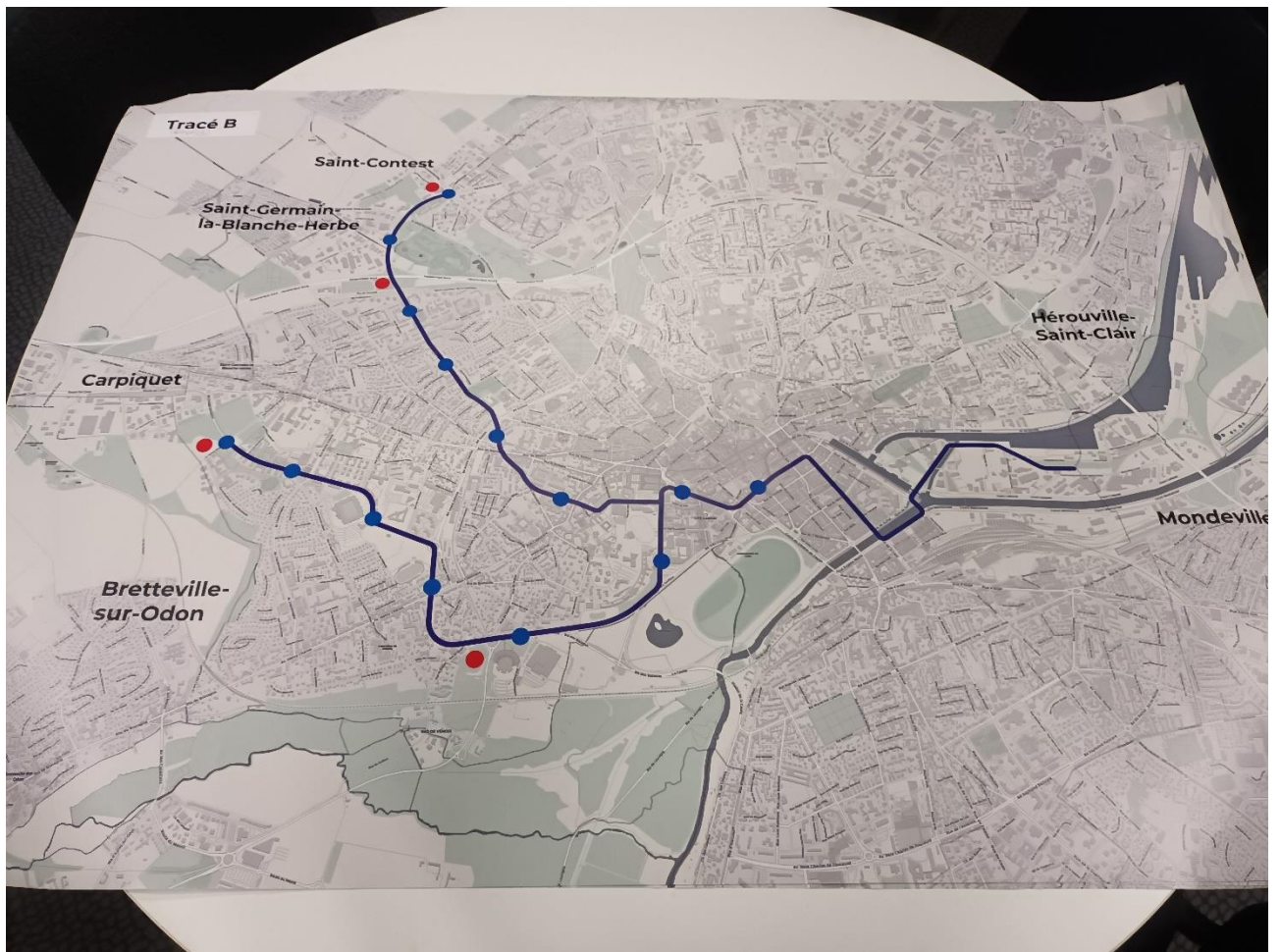
Propositions du groupe 1 :

- Sur le tracé A :



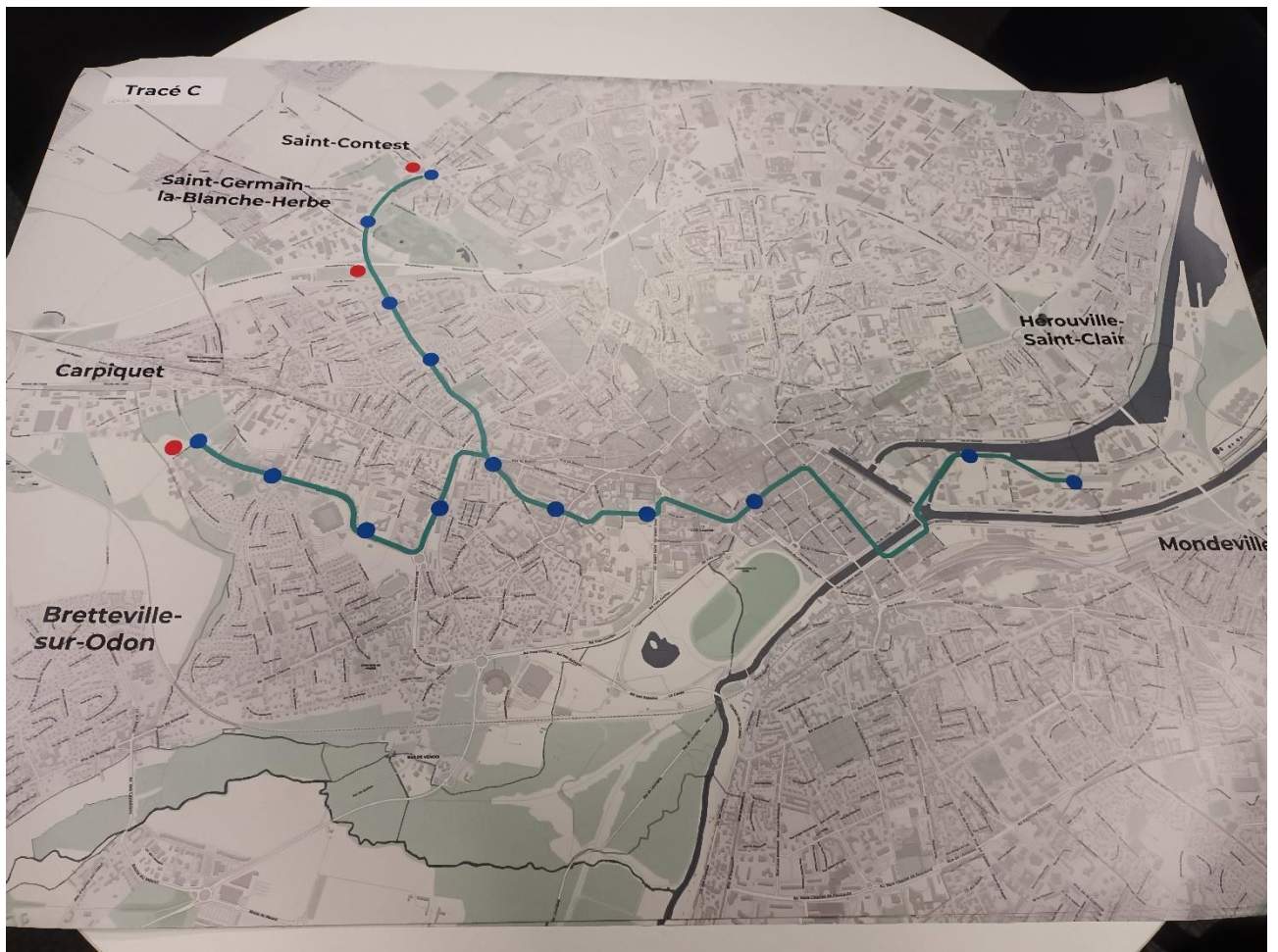
- Côté Presqu'île, il est proposé de positionner la station de tram au droit de la passerelle qui sera aménagée ;
- Aménager un parking-relais au niveau de la gare ferroviaire ;
- Au niveau du Théâtre, les arrêts de bus sont bien positionnés, il est suggéré de conserver l'existant ;
- Positionner la station « Hôtel de Ville » en amont du bd Bertrand ;
- Le parking-relais qui serait situé dans le secteur du Chemin Vert est considéré comme trop éloigné de la station de tram « Molière ».
- Positionner une station à proximité immédiate de la zone d'activité CCI, des écoles comme l'E2SE et prévoir un terminus avec un parking-relais au parc Athena ;
- Il est proposé d'implanter un parking-relais au niveau du Super U de Saint-Contest ;
- Le linéaire sans arrêt, entre le lycée Malherbe et le Parc des Expositions, est trop important.
- Implanter la station au sud du Stade d'Ornano.

- Sur le tracé B :



- Il est proposé de positionner la station « Hôtel de Ville » au niveau du bd Bertrand, avant la mairie.
- Une station dans l'Etablissement public de santé mentale (EPSM) et rue du Chemin Vert, au niveau du garage (dans le triangle Dunois).

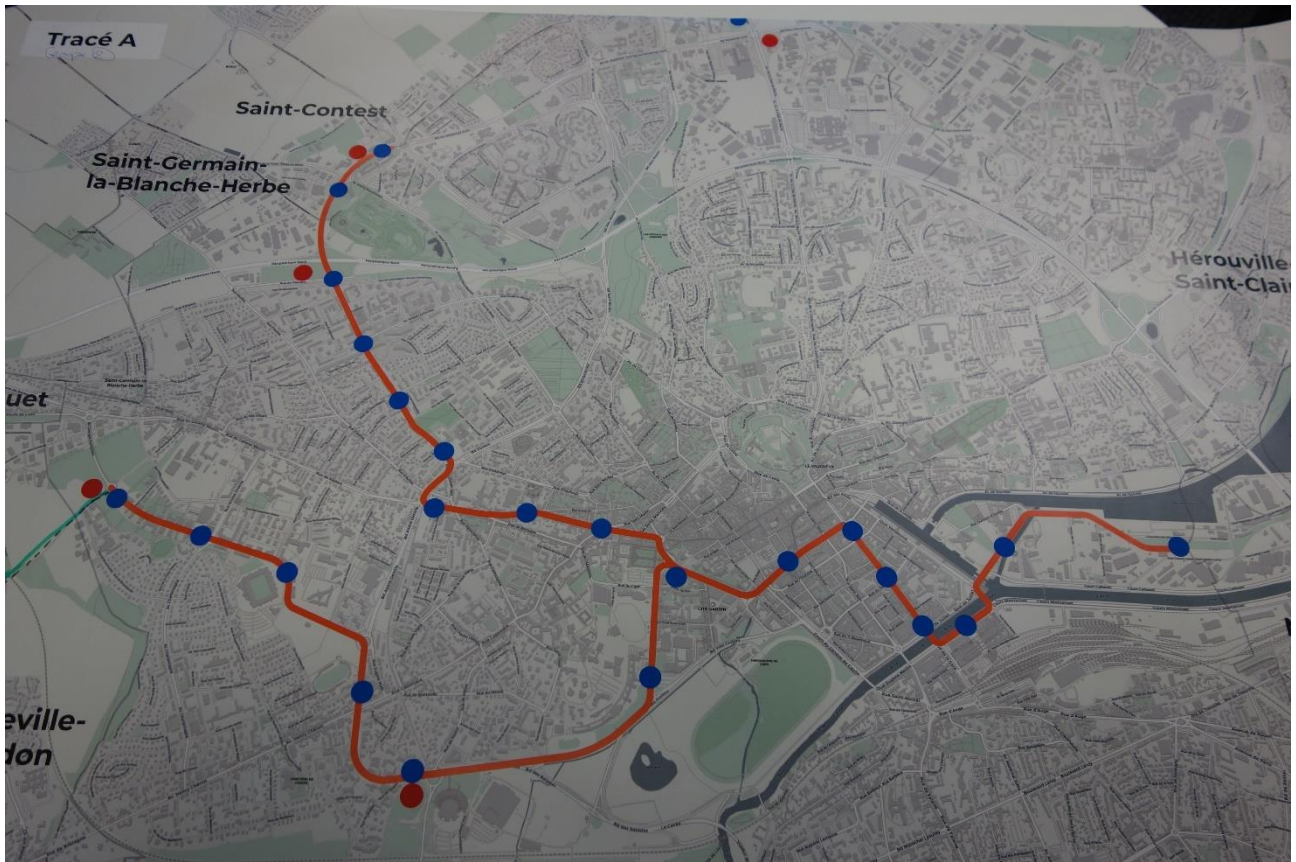
- Sur le tracé C :



- Il est suggéré d'implanter un arrêt au niveau du Carrefour City sur le bd Detolle ;
- Implantation d'une station devant le Conservatoire.

Propositions du groupe 2 :

Sur le tracé A :

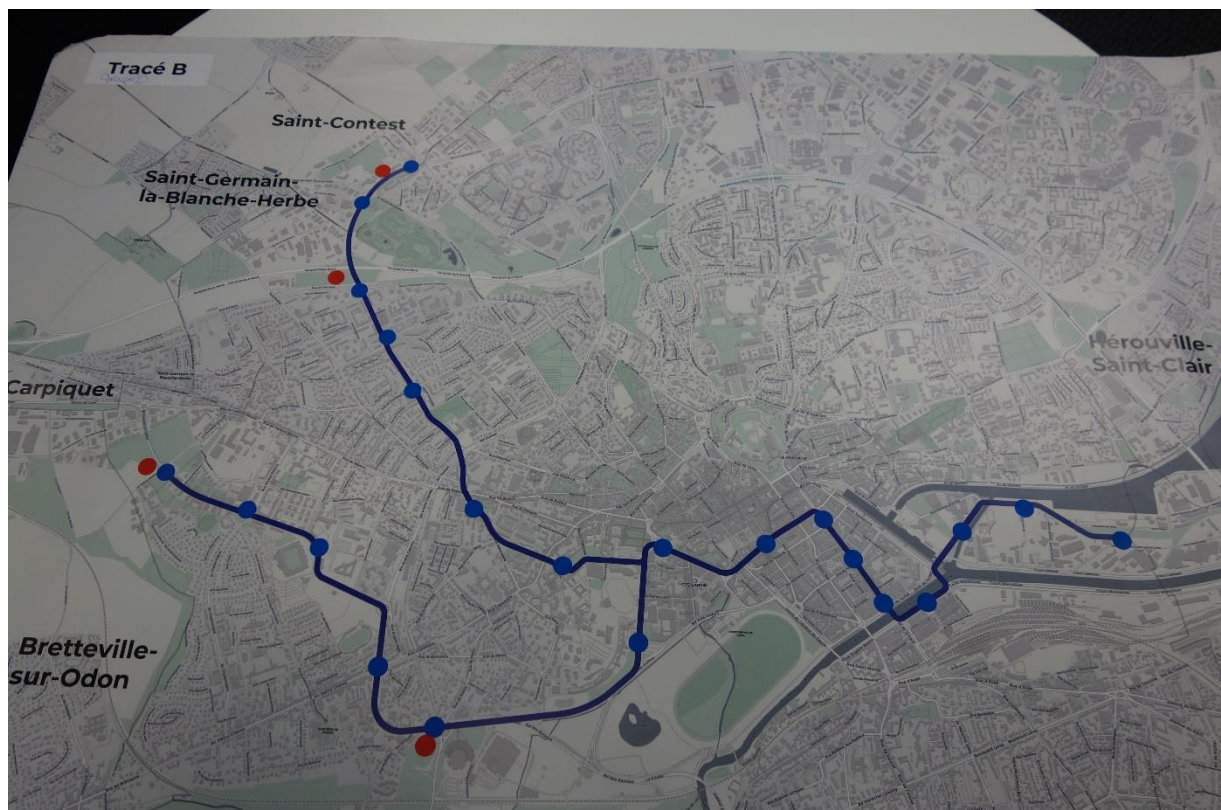


- Côté Presqu'île, il est proposé de positionner la station de tram au droit de la passerelle qui sera aménagée ;
- Aménager un parking-relais au niveau de la gare ferroviaire ;
- Au niveau du Théâtre, les arrêts de bus sont bien positionnés, il est suggéré de conserver l'existant ;
- Positionner la station « Hôtel de Ville » en amont du bd Bertrand ;
- Le parking-relais qui serait situé dans le secteur du Chemin Vert est considéré comme trop éloigné de la station de tram « Molière ».
- Positionner une station à proximité immédiate de la zone d'activité CCI, des écoles comme l'E2SE et prévoir un terminus avec un parking-relais au parc Athena ;
- Il est proposé d'implanter un parking-relais au niveau du Super U de Saint-Contest ;
- Le linéaire sans arrêt, entre le lycée Malherbe et le Parc des Expositions, est trop important.
- Implanter la station au sud du Stade d'Ornano ;
- Ajout d'une station au Médirien (secteur Chemin Vert)
- Une station à la jonction de la rue Bayeux et de la rue Bicoquet pour l'institution Sainte-Bernadette.
- Aménager des parkings-relais au niveau des entrées extérieures de la Ville pour remédier à la congestion dans les parkings publics et privés,

notamment au niveau du parking du Super de Saint-Contest où il est proposé d'implanter un second parking-relais en bout de station ;

- Un parking-relais à proximité du périphérique, accessible et proche de la station de tramway ;
- Implanter des stations de tramway à proximité des écoles et des commerces (secteurs Chemin Vert et centre-ville), au regard de la densité de population ;
- Proposition d'une station optionnelle jusqu'à la rue Caponière.

- **Sur le tracé B :**



- Une station au niveau du lycée Malherbe et du Stade Nautique ;
- Une station plus proche du parking-relais, au niveau du rond-point de Saint-Contest ;
- Une station à proximité du centre d'art (quartier Haie Vigné)

- **Propositions du groupe 2 :**

- Prévoir une desserte de la gare via toutes les lignes ;
- Déterminer les terminus en fonction des flux de personnes ;
- Faire une offre pour inciter les usagers à utiliser les transports en commun plutôt que la voiture.

CONCLUSIONS

- Il est rappelé que d'autres rendez-vous (réunions publiques, permanences, marches, etc.) sont prévus jusqu'à fin novembre.
- Il est rappelé les modalités pour apporter les contributions.
- L'atelier est déclaré terminé.